Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 70 (1931)

Heft: 22

Artikel: Coumeint Philibert s'etai bailli dao bon tein

Autor: Sami

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-223950

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU Journal de la Suisse romande paraissant le samedi Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron

Lausanne

ABONNEMENT: Suisse, un an 6 fr. Compte de chèques II. 1160

ANNONCES:

Agence de publicité Amacker Palud 3, Lausanne.

LES CHANSONS DU EON VIN De Ronsard à Vinet.



ANS tous les siècles, le vin inspira les poètes, tandis qu'il ne s'en trouva ja-

poetes, tandis qu'il ne s'en trouva ja-mais aucun pour chanter la joie, la gloire et le bonheur des buveurs d'eau. D'où l'on peut conclure que le vin, ami des poètes, est aussi l'une des sources les plus fécondes de la poésie.

Ĵe sais bien, dit P. L. Gauthier, que les lyriques ont très souvent chanté la source cristalline qui coule au fond des bois.

C'est vrai, mais, s'il en est question dans leurs chants, ce n'est point pour s'y désaltérer, c'est pour s'y mirer comme Narcisse dans le cristal des ondes; c'est pour y gémir avec les eaux qui pleurent; c'est pour y fredonner avec les

eaux qui chantent.

Tandis que les poètes du vin, c'est le verre en main qu'ils chantent leur boisson préférée. Du moyen-âge à nos jours, ils se ressemblent tous, truculents et vineux, amoureux de leur thème lyrique.

Olivier Basselin, aux environs du XIVe siècle, chantait en rythmes alternés la gloire de son nez rubescent:

Beau nez dont les rubis ont cousté mainte pipe

De vin blanc et claret, Et duquel la couleur richement participe Du rouge et du violet.

Le bruit courait, en ce temps, que le vin fai-sait mal aux yeux. C'était déjà là campagne menée par les prohibitionnistes. Basselin n'est pas dupe de la vaine menace:

On dit qu'il nuit aux yeux mais seront-ils les maîtres?

Le vin est guarison De mes maux. J'aime mieux perdre les deux fenestres Que toute la maison.

La chute est bien jolie. Ce dernier trait est admirable. Aussi bien eut-il grande fortune. Cent histoires, anecdotes et bons mots furent

fournis par la chanson. Le XVIe siècle, ami des arts, amoureux de la vie, devait aussi chanter le vin sur les modes renaissants et les rythmes nouveaux.

Ronsard, l'homme au cœur subtil et aux goûts raffinés, ne sépare point le vin des roses ni les roses du vin:

> Versons ces roses près ce vin. Près ce bon vin, versons ces roses, Et boivons l'un et l'autre, afin Qu'au cœur nos tristesses encloses Prennent en boivant quelque fin.

Tous ces poètes, amis du bon vin, étaient gens de goût et dégustateurs émérites. Eussent-ils été capables de dire en le goûtant l'origine et la date d'un vin? Peut-être pas. D'ailleurs beaucoup, de nos jours, qui s'en flattent, se vantent. Mais ils savent discerner le bon du mauvais et le jus loyal de la vigne des horribles et déloyaux mélanges.

Ainsi Cresnay, le maître de la « Pomme de Pin », qui prétendait leur servir, sous le nom trois fois sacré de Beaune, un pinardeux mélangé d'Orléanais et de Roussillon, s'attira de Rabelais ce quatrain vengeur:

Pourquoi, faut-il qu'on punisse Les voleurs et les assassins, Et ne pas faire justice Des empoisonneurs de vin?

Villon était encore plus terrible contre ces marchands « maudits et déloyaux » :

Prince et Dieu, soient maudits leurs boyaux, Et crever puissent, par force de venin, Ces faux larrons, maudits et déloyaux Les taverniers qui brouillent notre vin!

Au XVIIe siècle, les classiques et même l'austère Boileau chantèrent le vin. On sait que Louis XIV ne le dédaignait point. C'était assez pour que tout son siècle le chantât. Nous ne citerons point ici les vers trop connus de Molière et de Boileau, mais écoutez cet « Air à Boire », extrait du « Parnasse des Muses » où le chansonnier interprète l'Ecriture à la façon du curé de Pleumeïre:

> La Mer Rouge en sa couleur En baillait à croire Pharaon, mauvais buveur, Eut envie d'en boire.

On sait ce qui lui arriva. Moise, mieux inspiré, ne fut point trompé par la fallacieuse couleur :

Il la passa toute Sans en boire une goutte.

Le XVIIIe siècle est plus encore que le XVIIe abondant en poètes chantres de Bacchus. Ecoutez Pånard:

> Pour détruire le genre humain Les dieux ont inondé la terre. C'est un témoignage certain Que l'eau fait pis que le tonnerre. Amis, ne buvons jamais d'eau Des dieux, c'est le plus grand fléau.

Ces vers de Panard sont médiocres, et le XIXe siècle fit mieux. Renonçons à citer tous ceux qui, dans cet âge de fer et de la vitesse, chantèrent encore le vin qui repose et qui ranime. Plutôt, n'en citons qu'un: le grave Vinet, honneur du Pays de Vaud, lequel ne nous laisse pas seulement de nobles discours religieux et de courageux propos, qui seront toujours de saison. Lui aussi chanta la divine boisson, dans une heure de détente et d'amitié. Cette strophe, qui ne monte pas si haut, nous a été conservée comme ses brochures et ses discours religieux. Elle a sa bonne place dans nos chansonniers d'étudiants. Elle se chante sur l'air fameux des «Deux Gendarmes » de Nadaud. Pour ceux qui l'auraient oublié, voici le franc et candide hommage d'Alexandre Vinet au vin du terroir :

O, mes amis, vidons bouteille, Et laissons faire le destin; Le dieu qui préside à la treille Est notre unique souverain. Bannissons la mélancolie En chantant ce refrain joyeux : Amitié, plaisir et folie, C'en est assez pour être heureux!

Après le match. — Le match de football à la Pontaise vient de se terminer et la bousculade est forte devant une sortie trop étroite.

Tout à coup, un gamin s'impatiente et escalade agilement le mur:

- Hé! là-bas! crie un contrôleur de la Sécuritas, ne pouvez-vous pas sortir par où vous êtes entré?

— C'est ce que je fais! répond le gamin en disparaissant.

A un enterrement. — On peut dire que ce défunt ne laisse que des regrets.

C'est pas drôle... pour les héritiers.



COUMEINT PHILIBERT S'ETAI BAILLI DAO BON TEIN



E martschand dè tsévau sant dâi tot fins, on lo sâ prâo, et lo Lévy, lo perè

de ci que vint pè tsi no, sè creyâi pllie malin que ti lè z'autro. — « Nion ne m'a jamé fé pèdre on centimo, que desâi, et ci que se crâi de mè rouâ n'est pas encore de sti mondo!»

La tot parâi ètâ prâi on iâdzo per noutron vilho syndiquo, que lè sâ totè...

L'ètâi dein lo tein io on n'avâi pas lè tsemin dè fè, ni les tenomobiles et io on allâve à pî, tot bellameint. Philibert et Lévy que l'alllavant ti lè dou à la fâire de Pâquie à Inverdon, sè sont trovâ einsemblio vè lè derrâirè méson dâo velâdzo. Vè dix z'haores, fasâi onna raveu dâo diâblio et quand furent à la montâië dâo boû Epenay, lo poûro syndiquo soclliâve coumeint on bâo, vu que n'avâi pas volliu sè dèférè de sè z'hailons de l'hivè. « Ein avri, ne doûte pas on fi. » que dit lo revi dâi z'anchons — et que l'avâi mimameint einfatâ son gros garde-habit

que pèsâve âo minte on quart de quintau.

Lévy, que n'avâi que sa canna à corbin, trottâve dié, po eimbetâ son compagnon.

— Ah! l'est dinse! sè peinse Philibert, te vâo alla coumeint se t'avâi lo fu âo derrâi, atteintè-voi! Mè vû prâo t'arrêta!... Et de adon à Lévy:

— Dis-vai, Lévy, pâo-to mè prêtâ 50 francs? Vo mè ditè que lè petits caions ont baissî... vu profitâ d'ein atsetâ doû à la fâire.

Bin ste vâo, que fâ le Jui, mâ mè faut on

gadzo... On ne sâ, ni que vi ni que mouert... D'accoo, preinde mon garde-habit tot nâovo, que vau âo bas bot cein que vo mè bâil-

lera.

Lévy compte lè 50 francs à Philibert et preind lo garde-habit que l'a portâ su son bré tant qu'à Inverdon...

Vè la nè, quand s'è revegnu su lo tsè âo dzudzo, Philibert de dinse à Lévy :

- Nè pas pu me décidà po clliao caiennets, sant pardieu trâo tschè oncora; vu atteindre lo mâi que vint... Penidè, vaitsé voutrè 50 francs, rebâillî-me mon garde-habit... La bise va sè lèvâ.... Sami.

UNE OPÉRATION DOULOUREUSE

N banquier fut récemment atteint d'une plaie au pied qui s'envenima et qui prit bientôt une apparence inquiétante. Il s'en fut consulter plusieurs chirurgiens qui, tous, lui firent la même réponse : « Il faut vous couper la cuisse ». Le remède était évidemment radical et l'on ne saurait nier qu'il n[']est rien **de** tel que de vous couper la jambe pour vous préserver à jamais d'une ampoule au talon ou d'une entorse. Les chirurgiens sont toujours pour les moyens décisifs. Ils sont prêts à vous couper la tête pour vous empêcher de devenir chauves, si vous manifestez devant eux crainte de voir vos cheveux divorcer d'avec le